

JOURNEES PORTES OUVERTES 11 et 12 mars 2022
VENEZ RENCONTRER LES PROFESSEURS D'EPS POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS !!!



Option Éducation Physique et Sportive
Handball – Musculation – Sauvetage aquatique - Escalade

Seule option EPS du bassin sud des Deux-Sèvres

A QUI
S'ADRESSE
L'OPTION EPS ?

Elle est **proposée à tous les élèves** entrant en classe de Seconde Générale et Technologique au Lycée Paul Guérin. Elle est compatible avec l'ensemble des enseignements du lycée.
La poursuite au sein de l'option en Première et Terminale est garantie quelles que soient les voies d'orientation et spécialités choisies.

PROFIL
D'ÉLÈVES

Le profil d'élève caractéristique est celui d'un(e) jeune **motivé(e)**, souhaitant augmenter sa pratique physique, développer une approche plus réflexive de sa pratique sportive, poursuivre un projet d'entraînement ou d'orientation vers les métiers du sport.

Aucun niveau minimum n'est attendu spécifiquement en handball mais l'élève devra se montrer suffisamment polyvalent et habile pour progresser significativement. Afin de permettre aux enseignants d'estimer cette marge de progression, une après-midi d'épreuves de sélection sera organisée un mercredi après-midi en juin 2022 (date communiquée ultérieurement).

OBJECTIFS ET
PROLONGEMENT

« L'enseignement optionnel d'EPS permet au lycéen de renforcer et d'élargir ses compétences (...) qui prolongent celles de l'enseignement commun. » (Programmes EPS 2019). Il s'agit donc, au travers de l'approfondissement des 4 activités supports, d'aller au-delà des connaissances acquises lors des séances d'EPS de l'enseignement obligatoire.

Il ne s'agit donc pas d'une spécialisation au haut niveau dans chaque activité.

En revanche, il est attendu des optionnaires qu'ils représentent activement le lycée au sein de l'**Association Sportive** (UNSS).

CONTENUS ET
DURÉE

La formation s'étend sur les **3 années** de la Seconde à la Terminale à raison de **3 heures hebdomadaires** de pratique (qui s'ajoutent aux deux heures de l'enseignement d'EPS obligatoire). Il s'agit bien d'heures de **pratique** physique et sportive, même si des apports théoriques en salle sont ponctuellement proposés.

Une séance d'une heure et demie est proposée chaque semaine dans chacune des activités au programme, **sur le temps scolaire**, c'est-à-dire entre 8h et 18h.

Programme :

Classe de Seconde : **HANDBALL + MUSCULATION** (vers un savoir s'entraîner, se préparer)

Classe de Première : **HANDBALL + SAUVETAGE AQUATIQUE** (vers un savoir sauver et la préparation des premiers diplômés de surveillance de baignade)

Classe de Terminale : **HANDBALL + ESCALADE** (vers un apprentissage des conduites de sécurité pour soi et les autres)

L'enseignement facultatif débouche sur la présentation de l'option au **baccalauréat** au sein de l'établissement.

ENCADREMENT

L'encadrement est exclusivement assuré par les enseignants d'EPS de l'établissement. Lors de chaque année de formation, un enseignant différent prendra en charge chaque activité.

MODALITÉS
D'INSCRIPTION

Le nombre de places est limité à **24 élèves**. L'éventuelle sélection des candidats se fera à partir d'un **formulaire de candidature** disponible sur le site internet du lycée (rubrique « Les sport à Paul Guérin » puis « Option EPS ») et des observations effectuées lors de la **journée de sélection en juin 2022**. Le formulaire est à renseigner le plus précisément possible ainsi qu'une **lettre de motivation** (au verso du formulaire) pour nous permettre de jauger du niveau de détermination réelle du jeune. Ces documents accompagnés des bulletins des deux premiers trimestres de la classe de troisième sont à remettre lors de la journée de sélection.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez
contacter les enseignants d'EPS par mail à l'adresse
option.eps@lycee-paul-guerin.fr